N°6 juin 2017
Niv.6 miz Even 2017

LPO Info

Finistère
Penn ar Bed

© Gérard Carreau

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Finistère

Edito

Outre les activités habituelles de notre groupe - participation aux comptages wetlands, aux suivis temporels organisés par le M.N.H.N. (les S.H.O.C. et S.T.O.C.), contribution à l'enquête nationale LPO rapaces nocturnes pour la seconde année, les animations assurées par Marion et Dominique, l'organisation de sorties « grand public » sur le littoral bigouden et en rade de Brest - 2016 aura vu la montée en puissance du pôle refuge qui atteint désormais sa vitesse de croisière sous l'impulsion de Dominique et Jacques. On notera également la première rencontre des groupes LPO bretons à Locminé et l'arrivée de nouveaux bénévoles dans le réseau « Oiseaux en détresse ».

Sommaire



© Sarah Van Dorsselaer

Paysages grandioses en presqu'île de Crozon, octobre 2016



L'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans l'Aude

Quelques notes de terrain

Ronan Debel



© Yves Roullaud

La vallée du Pays de Sault, dans laquelle a niché le couple d'aigles royaux *Aquila chrysaetos*

L'Aigle royal que nous connaissions mal (et pour cause, il n'est pas très abondant en Bretagne...) était pour nous un oiseau mythique. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et sans a priori que nous nous sommes invités dans son intimité. Voilà maintenant trois ans que nous passons du temps à observer *an Erer meur* (e brezhoneg). Dans l'Aude, comme dans la péninsule ibérique, ce serait la sous-espèce *Aquila chrysaetos homeyeri* qui s'y reproduirait. Celle-ci est légèrement plus petite et plus sombre que l'espèce nominale *Aquila chrysaetos chrysaetos*, présente dans le nord de l'Europe (Grande-Bretagne, Scandinavie...) (Watson 2010 et Ricau et al. 2009). Nos connaissances, acquises sur le terrain et complétées par la littérature, s'affinent d'année en année. Les observations suivantes ont été faites par Alain Boënnec, Ronan Debel et Daniel Le Mao dans l'Aude, dans le Pays de Sault. Elles sont le fruit de longues heures d'observations. Nous les avons faites en ayant toujours à l'esprit, comme priorité, la tranquillité des oiseaux au détriment de notre propre envie d'observer.

Aude, 2014

Nous découvrons une vallée qui accueille un couple d'Aigle royal. Il n'y aura pas de reproduction cette saison, peut-être du fait du jeune âge de la femelle ? Une aire, orientée ouest-nord-ouest, bien construite, est visible. Elle fera l'objet de l'observation du 25 mai. Nous constaterons par la suite des apports de matériaux sur d'autres parois rocheuses de la vallée. Cette propension à recharger des aires ou à en établir de nouvelles alors que la reproduction a échoué est une manière de resserrer les liens du couple (Ricau et al. 2009).

Le 25 mai

8h10 – Un aigle royal est posé sur un piton rocheux au milieu de la vallée. C'est une femelle immature en plumage de troisième année.

8h35 – Elle décolle puis plonge dans la vallée.

8h45 – Elle réapparaît avec une proie qui semble être un lagomorphe. Elle se repose sur le piton d'où est partie l'attaque, puis entame sa proie.

10h10 – Transport d'une branche d'arbre à l'aire, d'une seconde puis d'une troisième.

11h40 – Le mâle, en plumage adulte, fait de même, une première branche puis une seconde. Arrivé à quelques mètres de l'aire, il la perd. Elle tombe, mais en l'espace d'un instant, il plonge et la rattrape au vol ! S'ensuit une troisième branche.

12h10 – Les oiseaux partent, ils tirent vers l'ouest…

Aude, 2015

Nous revenons pour la seconde fois dans cette vallée audoise où nous avions fait la rencontre de l'Aigle royal. Les oiseaux sont toujours là. La femelle présente un plumage de quatrième année alors que le mâle est adulte.

Le 25 mai

9h34 – Le couple s'envole de la falaise à l'aire, cercle puis tire vers l'est.

10h40 – Nous entendons les aigles crier de chaque côté de la vallée mais nous ne parvenons pas à les localiser.

11h34 – Un oiseau est aperçu avec une branche. Il se dirige vers une paroi rocheuse que nous ne pouvons voir de notre poste d'observation. C'est le même manège que l'an dernier.

12h10 – La femelle sort de l'aire.

13h52 – Le couple chasse de concert, ils font le *Saint-Esprit* comme des Circaètes.

15h05 – Nous les perdons de vue, ils tirent vers le sud.

Le 26 mai

13h50 – Depuis notre arrivée, une heure plus tôt, les oiseaux chassent ensemble.

16h00 – Alors que nous cherchons les adultes qui apparaissent de temps en temps ou en chasse ou sur un reposoir, nous apercevons dans l'aire une petite boule blanche. Un poussin ! La reproduction a marché cette année. D'après les critères trouvés dans la littérature (Ricau et al. 2009) il semble avoir 15-20 jours.



© Yves Lazennec

«La femelle [...] glisse, très près au-dessus de nous...», mai 2015

Le 28 mai

15h30 – La femelle va au nid puis en repart. Elle glisse, très près au-dessus de nous, puis elle rejoint le mâle qui entre dans la vallée avec une « charge ». Cette dernière est très longue. Cela semble être l'ensemble d'une patte d'ongulé d'une longueur d'environ un mètre, probablement prélevée sur un cadavre. Il file à l'aire, l'y dépose puis s'envole. La femelle arrive et commence à nourrir le jeune en arrachant de petits morceaux de viande.

Aude, 2016

Cette année le couple s'est déplacé un peu plus en amont dans la vallée. Il occupe une cavité dans laquelle se trouve une aire imposante, très verte, avec un jeune d'environ 40 jours. Les deux oiseaux présentent un plumage adulte.

Le 4 juin

8h00 – Nous arrivons sur le site. Le jeune est debout sur l'aire. Les adultes se trouvent un peu plus haut, sur la gauche, sur des pitons rocheux. La femelle légèrement plus haute que le mâle descend le retrouver. Il cède la place et s'envole vers le pic où elle se trouvait. Elle manipule une proie que nous ne pouvons voir. C'est alors que se rapprochant de la falaise pour s'envoler nous identifions la proie… un blaireau !

8h05 – Elle décolle. L'animal semble éviscéré. Il fait à peu près la longueur de l'aigle. Trop lourd pour elle, la femelle ne parvient pas à amener sa proie à l'aire. Elle perd de l'altitude et doit se poser précipitamment dans un pierrier au pied de la paroi rocheuse qui accueille le nid.

8h20 – Après avoir essayé de remonter le pierrier « à pied », le blaireau *Meles meles* maintenu dans une serre, elle renonce et s'envole vers un des nombreux pics de la falaise.

9h40 – Elle retourne prendre sa proie et s'envole avec. Ne parvenant toujours pas à prendre de l'altitude, elle se déroute sur la droite et se repose dans un autre pierrier, au même niveau.

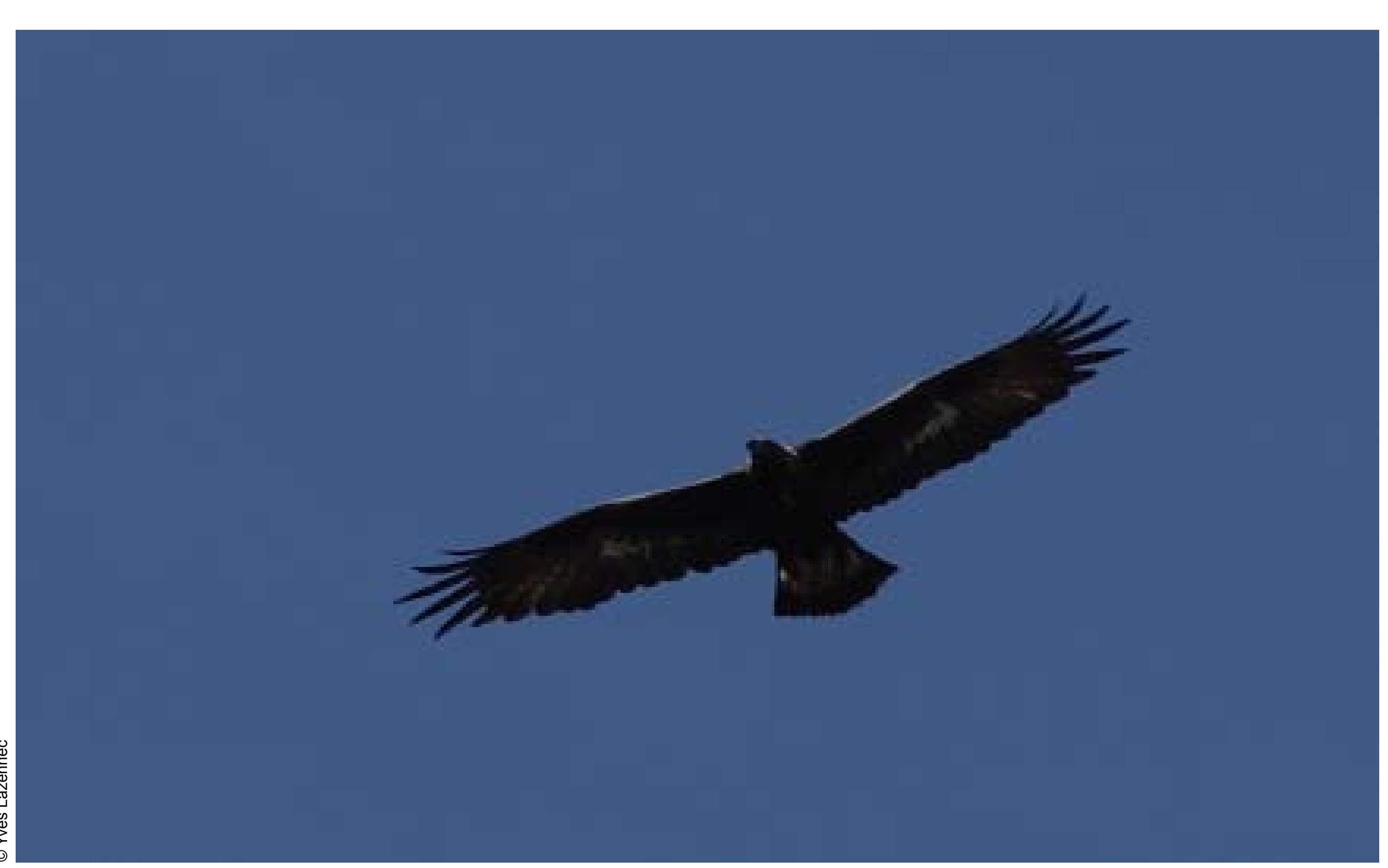
10h00 – Elle commence à dépecer la carcasse du blaireau. Elle arrache des touffes de poils et parfois avale de petits morceaux de viande. Elle arrache ou casse des côtes du mustélidé qu'elle avale parfois avec difficulté. Les plus grandes ne passent pas…

10h38 – Elle s'envole vers les hauteurs de la falaise sans avoir pu décoller avec sa proie. Pendant tout ce temps le mâle n'a pas beaucoup bougé, observant le manège de la femelle.

11h45 – Alors qu'elle vole vers l'aire avec une branchette de pin dans le bec, le mâle descend vers le blaireau. Il arrache deux ou trois touffes de poils puis y plante ses serres. Avec énergie, il bat vigoureusement des ailes puis décolle avec la proie. Perdant de l'altitude au début, il se dirige vers la paroi rocheuse où il trouve une ascendance, la paroi ayant chauffé toute la matinée. Avec une grande facilité, le voilà qui tourne et prend de l'altitude pour aller se poser sur un piton rocheux bien au-dessus du nid. Quelques secondes plus tard, il s'envole de nouveaux, reprend une ascendance puis glisse le long de la falaise, fait quelques orbes puis vire et descend vers l'aire. Le tout avec une apparente facilité.

11h50 – Le mâle nourrit le jeune, ce qui est habituellement fait par la femelle (Watson, 2010). La tâche ne lui semble pas naturelle, pas aisée, mais il s'en acquitte fort bien. Par moment, il donne l'impression de montrer au jeune comment s'y prendre. Il se place sur la carcasse, prélève un morceau de viande puis laisse aussitôt la place en se décalant sur le côté pour que le jeune prenne son tour...

12h28 – la femelle, qui était restée plantée sur un pic laissant le mâle nourrir l'aiglon, décolle puis fonce vers l'est. Le mâle la voit passer. Sans perdre une seconde, il laisse alors le jeune et décolle à son tour. Que se passe-t-il ? Il prend une ascendance le long de la falaise, puis effectue trois festons et se dirige sans hésitation dans la direction de la femelle. Ils viennent de repérer un autre aigle royal à l'est de leur territoire…



L'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans l'Aude, mai 2015

Remerciements

Depuis 2011 que nous fréquentons les espaces audois, nous avons fait connaissance avec les ornithologues qui arpentent inlassablement ces riches biotopes. Il nous est donc fort agréable de remercier Yves Roullaud et Yves Lazennec, pour leur accueil, leur disponibilité et le partage.

Bibliographie

- **Ricau B., Decorde V.** (Groupe Rapaces), 2009. – L'Aigle royal, biologie, histoire et conservation, situation dans le Massifcentral. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 320p.
- **Watson J.** 2010. – The Golden Eagle. T & AD Poyser, London (PoyserMonographs), 320 p.

Faire grandir le 1er réseau de jardins écologiques en France : les refuges LPO

Dominique Weill-Hebert

Un petit rappel : au 1er janvier 2017, 38 000 hectares sont protégés en France grâce aux Refuges LPO (21 357 refuges). L'année 2016 a été un grand cru pour les Refuges personnes morales (+25% / 2015) et également pour les particuliers (+ 200 jardins / 2015)

Dans le Finistère, leur nombre reste encore faible : 305 refuges à fin décembre 2016 ; mais la dynamique s'enclenche. Grâce à la «campagne de rue» réalisée en 2016, le Finistère s'est classé en 3ème position des groupes LPO pour la création de refuges particuliers (jardins et balcons).

La biodiversité de proximité, à notre porte, doit être protégée

NOUS DEVONS AGIR

Devenez AMBASSADEUR Refuges jardins. Encouragez la création de Refuge jardin LPO auprès de vos proches, de vos voisins. Il suffit de gestes simples pour favoriser l'accueil de la faune et la flore sauvage comme la pose de nichoirs, la création d'un muret en pierres, un vieux tas de bois … pour protéger la nature et enrayer le déclin de la biodiversité

Devenez AMBASSADEUR Refuges jardins

Participez au développement de ce réseau de passionnés de tous horizons pour partager vos expériences, vos connaissances et votre savoir faire.

Devenez AMBASSADEUR Refuges jardins

Donnez à la LPO, en augmentant le nombre d'hectares protégés, un poids important dans les négociations locales, nationales ou internationales auxquelles elle participe pour la protection de la nature et la sauvegarde de notre environnement

Si vous êtes intéressés contactez Dominique :
finistere@lpo.fr ou 06 25 48 33 80



Enquête rapaces nocturnes 2015-2017
Les résultats de la deuxième année dans le Finistère

Ronan Debel

L'enquête

L'enquête rapaces nocturnes, initiée par la Mission Rapaces de la LPO, a pour but d'établir un état des lieux des populations de rapaces nocturnes en France. Les recensements permettront d'apprécier la distribution (répartition) et l'abondance (effectif) pour connaître leurs tendances d'évolution. L'enquête s'étale sur 3 ans, de 2015 à 2017. Le protocole est détaillé dans le premier bilan paru dans le LPO Info Finistère n°5 (Debel, 2016), il est aussi disponible en ligne à l'adresse : http://observatoire-rapaces.lpo.fr

L'enquête dans le Finistère

Pour cette enquête nationale, 27 quadrats doivent être prospectés dans le département du Finistère. En 2015, 10 ont été prospectés (Debel, 2016). Pour cette deuxième année, ce sont 6 quadrats qui ont été recensés : 2 dans le Léon : Plouguin (0416o) et Plounéventer (0516o) et 4 en Cornouaille : Ploéven (0518o), Briec (0518e), Quimper (0519e) et Riec-sur-Bélon (0620e).
34 personnes ont participé à l'enquête, qu'elles soient ici remerciées, mais comme l'an dernier de manière hétérogène, puisque certains quadrats ont été prospectés par deux observateurs, alors que d'autres ont été parcourus par plusieurs petits groupes.

Les résultats

Le Léon

Plouguin - 0416o
Description du quadrat : *Il est largement dominé par des parcelles agricoles assez grandes (pâtures et prairies), avec quelques porcheries et très peu d'éléments bocagers (haies, petits boisements,...). La densité des haies y est même relativement faible. Les éoliennes sont omniprésentes sur le territoire et leur pollution sonore ainsi que la circulation ont rendu difficile la prospection sur certains points.*
Nombre d'observateurs : **14**
Date du premier passage : **29 février**
Date du second passage : **7 juin**
Nombre de points prospectés : **25**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **9 possibles** et **2 probables**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **12 possibles** et **2 probables**
Petit-duc scops *Otus scops* : **1 possible**
Remarques : *les 2 indices probables pour l'effraie correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. Les 2 indices probables pour la hulotte correspondent à deux couples.*

Plounéventer - 0516o
Description du quadrat : *Le milieu prospecté est largement occupé par des prairies, l'habitat est dispersé en hameaux et les petits boisements sont assez nombreux. La RN 12 (2 x 2 voies) vient longer les carrés sud du quadrat.*
Nombre d'observateurs : **2**
Dates du premier passage : **29 février** et **7 mars**
Dates du second passage : **27 mai** et **4** et **5 juin**
Nombre de points prospectés : **25**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **7 possibles** et **4 probables**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **12 possibles**, **6 probables** et **1 certain**
Hibou moyen-duc *Asio otus* : **1 certain**
Remarques : *4 des 5 indices probables pour l'effraie correspondent à 4 couples. Le dernier indice probable correspond à un territoire permanent attesté par les deux passages. Les 6 indices probables pour la hulotte correspondent à 6 couples. L'indice certain pour cette espèce est un juvénile tout comme l'indice certain pour le Hibou moyen-duc.*

La Cornouaille

Ploéven – 0518o

Description du quadrat : *Le carré Ploéven est situé dans une zone de culture intensive traversée par la D63 relativement passante. L'ouest du carré est proche du littoral et l'ensemble présente peu de secteurs boisés. La zone se caractérise par de nombreux bâtiments agricoles en état d'abandon qui servent de refuge aux effraies.*

Nombre d'observateurs : **4**

Dates du premier passage : **18** et **25 février**

Dates du second passage : **16** et **23 mai** et **7 juin**

Nombre de points prospectés : **25**

Effraie des clochers *Tyto alba* : **9 possibles** et **6 probables**

Chouette hulotte *Strix aluco* : **7 possibles** et **1 probable** et **1 certain**

Remarques : *4 des 6 indices probables pour l'effraie correspondent à des couples, les 2 autres sont des territoires permanents attestés par les deux passages. L'indice probable pour la Hulotte correspond à un territoire permanent attesté par les deux passages. L'indice certain correspond à deux jeunes.*

Briec- 0518e

Description du quadrat : *Plateau bordé au nord-est et dans le tiers ouest par des reliefs, dont le Menez Quelc'h, au nord-ouest du quadrat, qui culmine à 238 m. Dans son tiers est le carré est coupé par la N 165 (2 x 2 voies) orientée nord-sud et dans son tiers est il est traversé du nord au sud par la D 770, contigüe à la voie de chemin de fer Brest-Quimper. Au sud-est du carré se trouve la carrière du Hinguer. L'agriculture intensive a modelé le paysage sur le plateau (grandes parcelles) et a moins touché les reliefs. Zones de landes présentes sur le Menez Quelc'h. Habitat disséminé avec de grandes exploitations agricoles.*

Nombre d'observateurs : **3**

Dates du premier passage : **18**, **21** et **25 février**

Dates du second passage : **15**, **16 mai** et **7 juin**

Nombre de points prospectés : **23**

Effraie des clochers *Tyto alba* : **5 possibles** et **1 probable**

Chouette hulotte *Strix aluco* : **11 possibles** et **3 probables**

Hibou moyen-duc *Asio otus* : **1 possible**

Chevêche d'Athéna *Athene noctua* : **1 possible**

Remarques : *1 des 3 indices probables pour la hulotte correspond à 1 couple. Les 2 autres indices probables correspondent à des territoires permanents attestés par les deux passages. Les points 19 et 23 ont été annulés. Le reste du carré, très vallonné, est constellé de hameaux.*

Quimper - 0519e

Description du quadrat : *il est situé au sud-est de Quimper. Le tiers supérieur du carré est très urbanisé, à l'ouest la ville de Quimper et à l'est la zone industrielle du Petit Guélen. Le reste de la zone d'étude, très vallonnée, est constellée de maison et de hameaux. La pollution lumineuse est omniprésente.*

Nombre d'observateurs : **4**

Dates du premier passage : **20**, **24** et **29 février** et **7 mars**

Dates du second passage : **2**, **3**, **7**, **8**, **9**, **10** et **11 juin**

Nombre de points prospectés : **22**

Effraie des clochers *Tyto alba* : **4 possibles** et **3 probables**

Chouette hulotte *Strix aluco* : **3 possibles**, **1 probable** et **2 certains**

© Nelly Sallerin

Effraie des clochers *Tyto alba*

Remarques : *Les 3 indices probables de l'effraie correspondent à 1 territoire permanent attesté par les deux passages ainsi qu'à 2 couples. L'indice probable pour la hulotte correspond à 1 couple et les indices certains à deux jeunes sur des points distincts. Les 25 points ont été prospectés au premier passage. Les points 21 et 22 ne l'ont pas été au second passage tout comme le 21 d'où est sortie de terre une zone industrielle...*

Riec-sur-Bélon - 0620e
Description du quadrat : *Importants secteurs urbanisés entrecoupés de nombreux petits boisements et de zones de polyculture. Des friches sont présentes sur la frange côtière.*
Nombre d'observateurs : **6**
Dates du premier passage : **16** et **29 février** et **15 mars**
Dates du second passage : **7** et **9 juin**
Nombre de points prospectés : **17**
Effraie des clochers *Tyto alba* : **6 possibles**
Chouette hulotte *Strix aluco* : **12 possibles**, **5 probables** et **1 certain**
Remarques : *Les indices probables pour la hulotte correspondent à 4 couples et 1 territoire permanent attesté par les deux passages. La donnée certaine correspond à deux jeunes hulottes. Pour ce carré littoral, 8 points se trouvent en mer. Les points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11 n'étaient donc pas faisables. Les points 12 et 16 n'ont pas été prospectés lors du second passage.*

Remarque concernant la donnée de Petit-duc scops *Otus scops* **:**
La donnée de Petit-duc scops *Otus scops* est obtenue le 7 juin à 22h40 lors de la phase initiale d'écoute de la repasse, avant que ne soit diffusé le chant de sa propre espèce. L'observateur semble connaître l'espèce et surtout connait aussi le chant de l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*. Ce dernier sera d'ailleurs entendu sur un autre point, un peu plus tard dans la soirée par le même observateur. Le Petit-duc est un oiseau thermophile (Géroudet & Cuisin, 2000). En France on le trouve sur le pourtour méditerranéen ainsi qu'en Charente-Maritime où un noyau est connu de longue date (Issa & Muller, 2015). Cela dit l'espèce est coutumière de chanteurs isolés répartis sur le reste du territoire français (Issa & Muller, 2015). Elle est même présente sporadiquement en Grande Bretagne (Toms, 2014). Il n'est donc pas étonnant que des observations ponctuelles aient été faites en Bretagne comme celle de Plouguin. L'atlas Breton (GOB coord., 2012) fait état de deux observations dans le Finistère. Une à Morgat le 3 juillet 2004 et une autre, à mettre en regard de celle de Plouguin, et beaucoup plus intéressante puisque s'agissant d'un mâle chanteur établi à Guilers entre la mi-mai et le 22 juillet 2004.

Les observateurs :
Bernard Beaudemont, Marie Bellay, Marion Biardeau, Tristan Bourhis, Didier Clech, Gaëll Costaouëc, Cyril Cottaz, Gilles Coulomb, Yannig Coulomb, Ronan Debel, Alain Desnos, Clément Diraison, Philippe Dorsselaer, Valentine Dupont, David Grandière, Vincent Herledan, Aline Hug, Julien Huon, Jonathan Jaffre, Gérard et Sylvie Larpent, Ronan Larvor, Daniel Le Mao, Sandrine Le Mao, Yves Le Presse, Jacques Mazurier, Gilles Pennec, Marie-Claire Polinari, Yoann Roulet, Noémie Roux, Nelly Sallerin, Alicia Teyssier, Morgan Triqueneaux et Estelle Urien.

Tableau récapitulatif des indices de nidification des rapaces nocturnes pour les 6 carrés finistériens recensés en 2016

	Indices possibles	**Indices probables**	**Indices certains**	**Total indices/espèces**
Effraie des clochers *Tyto alba*	40	16	0	56
Chouette hulotte *Strix aluco*	57	18	5	80
Chevêche d'Athéna *Athene noctua*	1	0	0	1
Hibou moyen-duc *Asio otus*	1	0	1	2
Petit-duc scops *Otus scops*	1	0	0	1
Total indices	**100**	**34**	**6**	**140**



Tableau des densités de rapaces nocturnes pour les 6 carrés finistériens recensés en 2016

Pour ce tableau, il est préférable de parler de territoires plutôt que de couples dans la mesure où les indices récoltés ne nous donnent pas de certitude sur la présence de couples.

Espèces **Communes**	**Effraie des clochers** *Tyto alba*	**Chouette hulotte** *Strix aluco*	**Hibou moyen-duc** *Asio otus*
Plouguin - 0416o	11 territoires / 25 km²	14 territoires / 25 km²	1 territoire / 25 km²
Plouneventer - 0516o	11 territoires / 25 km²	19 territoires / 25 km²	1 territoire / 25 km²
Ploéven - 0518o	15 territoires / 25 km²	9 territoires / 25 km²	0
Briec - 0518e	6 territoires / 23 km²	14 territoires / 23 km²	1 territoire / 23 km²
Quimper - 0519e	7 territoires / 22 km²	6 territoires / 22 km²	0
Riec-sur-Belon - 0620e	6 territoires / 17 km²	18 territoires / 17 km²	0
Densité moyenne 2016	**41 territoires / 100 km²**	**58,5 territoires / 100 km²**	**4 territoires / 100 km²**
Densité moyenne 2015	**31 territoires / 100 km²**	**69,7 territoires / 100 km²**	**6,6 territoires / 100 km²**

Tableau des densités de rapaces nocturnes pour les 16 carrés finistériens recensés en 2015 et 2016

Pour ce tableau, il est préférable de parler de territoires plutôt que de couples dans la mesure où les indices récoltés ne nous donnent pas de certitude sur la présence de couples.

Espèces **Communes**	**Effraie des clochers** *Tyto alba*	**Chouette hulotte** *Strix aluco*	**Hibou moyen-duc** *Asio otus*
Elliant - 0619o	10 territoires / 25 km²	12 territoires / 25 km²	0
Hanvec - 0517e	4 territoires / 23 km²	21 territoires / 23 km²	0
Briec - 0518e	6 territoires / 23 km²	14 territoires / 23 km²	1 territoire / 23 km²
L'Hôpital-Camfrout - 0517o	4 territoires / 25 km²	25 territoires / 25 km²	2 territoires / 25 km²
Plabennec - 0416e	10 territoires / 25 km²	17 territoires / 25 km²	2 territoires / 25 km²
Ploéven - 0518o	15 territoires / 25 km²	9 territoires / 25 km²	0
Plogastel Saint-Germain - 0519o	15 territoires / 25 km²	19 territoires / 25 km²	1 territoire / 25 km²
Plougastel-Daoulas - 0417e	6 territoires / 15 km²	16 territoires / 15 km²	1 territoire / 15 km²
Plouguin - 0416o	11 territoires / 25 km²	14 territoires / 25 km²	1 territoire / 25 km²
Plouneventer - 0516o	11 territoires / 25 km²	19 territoires / 25 km²	1 territoire / 25 km²
Plozévet - 0419e	11 territoires / 22 km²	13 territoires / 22 km²	0
Porspoder - 0316e	1 territoire / 12 km²	2 territoires / 12 km²	0
Quimper - 0519e	7 territoires / 22 km²	6 territoires / 22 km²	0
Saint-Pol de Léon - 0515e	1 territoire / 18 km²	2 territoires / 18 km²	0
Scaer - 0619e	5 territoires / 25 km²	23 territoires / 25 km²	0
Riec-sur-Belon - 0620e	6 territoires / 17 km²	18 territoires / 17 km²	0
Densité moyenne Finistère pour 100 km²	**35 territoires / 100 km²**	**65,5 territoires / 100 km²**	**5,5 territoires / 100 km²**
Densité moyenne Finistère pour 25 km²	**8,75 territoires / 25 km²**	**16,4 territoires / 25 km²**	**1,4 territoire / 25 km²**

Bibliographie

Debel R., 2016. *Enquête rapaces nocturnes 2015-2017. Les premiers résultats dans le Finistère.* LPO Info Finistère, 5 : 4-9

Géroudet P. et Cuisin M., 2000. *Les Rapaces d'Europe.* Delachaux et Niestlé, Paris, 446 p.

GOB coord., 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne.* Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.

Issa N. & Muller Y. coord., 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* LPO / SEOF : MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.

LPO Mission Rapaces, 2015. *Enquête rapaces nocturnes.* Observatoire Rapaces n°13-14

Toms M., 2014. *Owls. A natural history of the British and Irish species.* William Collins, London, 419 p.

LPO. La réponse à l'intrus de la nuit

Ronan Larvor

Les bénévoles de la Ligue de protection des oiseaux participent au recensement des rapaces nocturnes organisé sur toute la France entre 2015 et 2017. La semaine passée, les ornithologues sillonnaient, de nuit, les campagnes cornouaillaises, pour recueillir les réponses aux cris émis par une bande sonore.



Alain Desnos et Ronan Debel, de la LPO, se sont partagé les carrés au nord de la gare de Quéménéven cette nuit du 25 février.



La chouette effraie. (Photo LPO)

La voiture s'est garée sur la route en ligne droite, au ras du fossé. La nuit est noire malgré le ciel étoilé. Ronan Debel se dépêche d'activer l'application installée sur son portable. Il le tient à bout de bras. Tout est silencieux. Tout à coup un cri retentit dans la nuit depuis la bande sonore : l'enregistrement d'un rapace nocturne. Les appels se succèdent rapidement sur plusieurs tons. Puis le silence. Le bruit d'un moteur approche. Vite, il faut allumer les feux de l'automobile et mettre les feux de détresse pour se rendre visible. L'exercice est stressant. La voiture passe, alors qu'un second chant, plus grave, sort du téléphone portable. Après la chevêche, le hibou moyen-duc est sollicité. Encore une interruption et cette fois c'est un son rauque et strident qui est émis : le cri de la chouette effraie. À chaque fois, deux minutes séparent les émissions, le temps d'écouter une éventuelle réponse dans la nuit. Rien. Le dernier envoi sera le bon. C'est celui bien connu de la hulotte : hou hou hououou... Rapidement au loin, un autre chant répond. La séquence est terminée. Dans la voiture, Ronan Debel, bénévole de la LPO, remplit la fiche. Une case pour le site présélectionné, puis la météo, l'heure, l'oiseau identifié, son sexe.

Recensement national

Le recensement des rapaces nocturnes est un challenge. Il passe obligatoirement par les vocalises des oiseaux. La Ligue de protection des oiseaux a donc mis au point un protocole de comptage. L'opération se déroule sur tout le territoire français entre 2015 et 2017. L'espace a été découpé en quadrats de 5 km de côté dans lesquels 25 carrés dessinés indiquent autant de points d'écoute. Les bénévoles doivent se poster au cœur de chaque carré la nuit. Ils actionnent un enregistrement des quatre nocturnes les plus courants : chevêche, moyen-duc, effraie, hulotte, et attendent des réponses éventuelles.

Des intrus à chasser

Ce 25 février, l'arrêt sur la départementale qui va de la gare de Quéménéven à Châteaulin, s'est bien passé. Les trois autres sites au programme seront plus délicats. Deuxième arrêt, après un cheminement, lampe braquée sur une carte IGN, sur un petit chemin conduisant à une ferme. « C'est là, il faut descendre dans le champ », dit Ronan. Le fil de fer est enjambé et l'observateur descend la prairie de quelques dizaines de mètres. Il s'arrête et lance la bande-son. Cette fois, c'est une effraie qui répond de son cri éraillé. L'oiseau bouge, d'abord à l'ouest, puis au sud dans les arbres, très proches. « Nous le dérangeons, dit Ronan Debel. Il nous considère comme des intrus sur son territoire ». Une hulotte se fait aussi entendre plus loin.

Le stress de la nuit

Le troisième arrêt, un kilomètre plus haut, est aussi en plein champ. Il faut passer devant des fermes, prendre un chemin et patauger dans la boue. Pas de réponse.

La dernière séquence est plus sportive. Là encore, il faut avancer dans le noir sur des chemins boueux. En passant devant une ferme, la lampe torche est éteinte pour ne pas alerter les chiens. La présence de silhouettes en pleine nuit aux abords des maisons peut intriguer, inquiéter. « Un bénévole dans la Sarthe avait été suivi par une voiture, raconte Ronan. Finalement, deux dames sont venues vers lui pour l'interroger. Elles ont été rassurées. Heureusement, car un homme avec un fusil était resté dans le véhicule ».

Le bilan

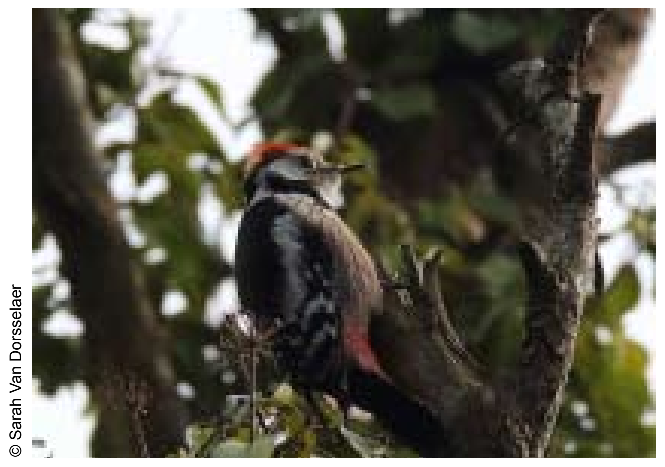
22 h, l'opération s'achève. Alain Desnos, autre bénévole de la LPO, présent sur un secteur voisin, a aussi terminé. Les données seront regroupées le lendemain. Pour ce carré de 25 km² entre Cast, Quéménéven et Briec dont le recensement avait commencé les nuits précédentes, douze territoires de chouette hulotte, cinq de chouette effraie et un de hibou moyen-duc, ont été identifiés. Le bilan est « plutôt moyen ». Dans le Finistère, dix quadrats ont été faits l'an dernier, six sont programmés cette année : Cast-Quéméneven, Ploeven, Quimper, Riec-sur-Belon, Plouguin et Plounéventer. Onze sont au menu de 2017.

Article de Ronan Larvor paru dans *Le Télégramme* du 2 mars 2016 publié suite à la sortie sur le quadrat de Briec.

Des sorties conviviales

Philippe Van Dorsselaer

Au cours de l'année 2016, le groupe LPO-Finistère a aussi réalisé une dizaine de sorties conviviales sur le terrain, dont certaines ouvertes au grand public. De la rade de Brest en février à la pointe de Penmarc'h en décembre, autant d'occasions de découvrir l'avifaune locale et d'approfondir les connaissances de chacun.



Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt de Toulfoën



Longues-vues et jumelles de rigueur à Penmarc'h

Parmi les belles observations de l'année, on retiendra un beau spécimen de Pic mar vu (seulement par certains, hélas) en forêt de Toulfoën, les deux Faucons pèlerins de la pointe du Guern à Crozon, les engoulevents du Menez-Hom, sans oublier les espèces typiques des landes bretonnes peuplant la réserve du Cragou (Pipit des arbres, Busard cendré, Tarier pâtre...).

On a même vu un groupe de la LPO escalader le clocher de la cathédrale de Quimper où, faute de traces récentes du Faucon pèlerin habitant les lieux, les ornithos ont pu s'intéresser à la structure de la charpente monumentale de l'édifice religieux.



La charpente de la cathédrale de Quimper

Réseau oiseaux en détresse

Virginie S.

Bilan 2015 du centre de sauvegarde LPO de l'Ile Grande

En 2015, le centre a recueilli 1007 oiseaux de 76 espèces, 20 mammifères et 2 reptiles soit un total de 1029 accueils.

Avec 283 individus, le goéland argenté est l'espèce recueillie en plus grand nombre. Les oiseaux de mer représentent 42 % des oiseaux en détresse.

Le ramassage des jeunes oiseaux (pas toujours nécessaire) est la première cause d'accueil avec 436 cas.

Il n'y a eu que 13 oiseaux mazoutés, ce qui est un record pour la station. Ils se sont principalement échoués sur la côte Nord.



© Yves Madec

Macareux moine *Fratercula arctica* **mazouté...**

Sur les 1029 accueils, 677 ont pu être soignés. Les autres sont arrivés morts, mourants ou en trop mauvais état pour être soignés. 511 ont pu être relâchés dans le milieu naturel avec l'aide du centre UFCS de l'école vétérinaire de Nantes, la Volée de piafs à Languidic et Océanopolis de Brest. 1754kg de poissons ont été nécessaire pour nourrir les oiseaux en soins. Le budget de 2015 s'élève à 75 226€ supporté pour plus de la moitié par des dons.

Cet énorme travail (12394 heures) n'aurait pu être réalisé sans l'aide des bénévoles LPO (8663 heures) et le soutien de plusieurs sociétés.

PREMIER BILAN POUR 2016

Le centre de sauvegarde a recueilli 1 263 animaux en détresse en 2016. Parmi les 101 espèces recensées, le goéland argenté arrive encore en tête avec 318 individus, suivi du guillemot de Troïl et du pigeon ramier, du fou de Bassan et de la chouette hulotte.

Le ramassage des poussins est encore la première cause d'accueil, avec 463 cas et un jeune phoque gris a aussi été recueilli. Les oiseaux mazoutés n'ont pas été nombreux, seulement 29. Tous les oiseaux n'ont pu être soignés (357 sont arrivés morts ou mourants). 65 % des oiseaux soignés ont pu être relâchés.



Stand LPO Finistère
à la fête de l’Automne au Manoir de Kernault

Marion Biardeau

Pour la 3ème année consécutive, le manoir a invité la LPO Finistère, à son évènementiel automnal, joyeux et familial. Cette année, en raison de la météo, les visiteurs ont été moins nombreux. Cependant la fête n’a pas perdu de son éclat.

Nous avons bénéficié d’un long barnum, de grilles, de tables mis généreusement à notre disposition pour présenter les belles photos de Marcel Gloanec et Serge Kergoat, l’exposition sur les oiseaux en détresse et la chaîne de soins et la deuxième exposition sur les arbres du jardin.
Les échanges ont été nombreux divers et riches: visiteurs découvrant le CDS LPO 22, portant de l’intérêt à créer un jardin refuge, souhait d’adhérer à l’association, échanges d’observations...



Daniel avec Louis Le Pensec (à droite) devant le stand de la LPO Finistère à la fête de l’Automne à Mellac.

Dominique Weill-Hebert

En octobre 2016, sous un soleil radieux et, pour la troisième année consécutive, la LPO était à nouveau présente à la Fête d’Automne et y côtoyait de nombreux stands consacrés en particulier à la gestion des espaces et à la protection de la biodiversité

Un grand nombre de personnes se sont succédées sur le stand en quête d’informations sur nos actions, posant de nombreuses questions, tout particulièrement sur les sorties ornithologiques organisées, l’observation de la diminution de certaines espèces d’oiseaux comme les hirondelles ou martinets et les démarches Refuge jardins. Un visiteur inattendu, l’ancien ministre et ancien maire de Mellac, Louis Le Pensec, est venu en voisin s’enquérir de nos activités locales.
Notre petite boutique a fait le bonheur de tous, en particulier les livres consacrés aux oiseaux nicheurs de Bretagne et aux oiseaux marins.

Aurons-nous réussi à convaincre nos visiteurs de protéger la nature en adhérant à la LPO ? L’avenir nous le dira mais les échanges fructueux réalisés au cours de cette journée sont sans nul doute une source de richesse pour tous.

Reproduction du Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en presqu'île de Crozon Année 2016

Yannig Coulomb

Les statistiques 2016 du crave en presqu'île de Crozon sont très proches de celles de 2015 : 12 couples cantonnés (11-12 en 2015), dont 5 couples élèvent avec succès 11 jeunes (12 jeunes en 2015). Les couples ayant niché avec succès en 2015 ont pour la plupart récidivé puisqu'il n'y a qu'un changement en 2016.

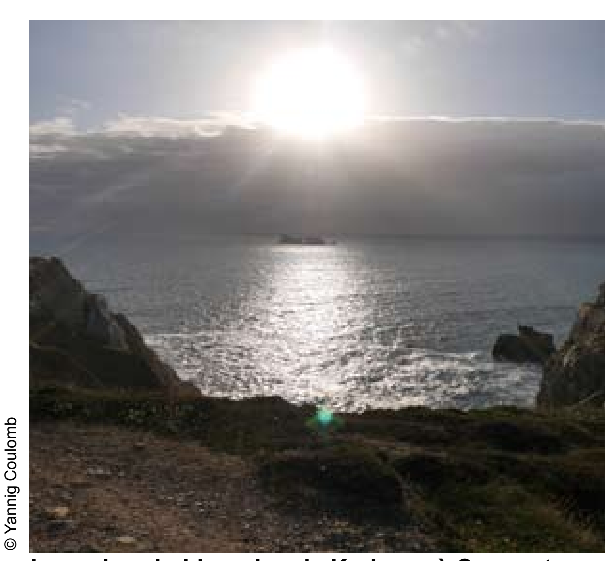
	2015	**2016**
Total couples 2015	11 - 12	**12**
Couples avec succès	5	**5**
Jeunes	12	**11**
Jeunes/ couples total	1 - 1,09	**0,92**
Jeunes/ couples avec succès	2,4	**2,2**

Pour les couples cantonnés, 2 secteurs sont abandonnés (Lanneg ar Pors suite à l'arrêt de l'élevage Pointe de Dinan et Lamm Soaz suite au piégeage du pèlerin hybride ?, voir bilan 2015), mais numériquement compensés par le retour de couples au Gwern et à la pointe de Lostmarc'h. Ces deux sites ont souvent attiré le crave mais depuis le démarrage de ce suivi en 2009 l'espèce ne s'y est jamais implantée durablement. En l'état, les habitats favorables pour engager une reproduction et élever des jeunes semblent trop réduits ou trop éloignés des falaises de nidification. On notera quand même que le couple de Lostmarc'h a engagé une reproduction cette année, signe encourageant.

On notera aussi que 3 couples sont notés non reproducteurs ; ils sont toujours cantonnés sur leur territoire mais n'ont pas semblé engager de reproduction en 2016. En 2015 tous les couples recensés avaient démarré une reproduction.

En mai 2016 la ferme de la pointe de Dinan a été reprise et des moutons pâturent maintenant le site. Encourageant pour les craves qui devraient retrouver des zones d'alimentation favorables sur ce site. Enfin, plusieurs bandes d'immatures ont été notées au printemps (Kerbonn, pointe de Dinan…) avec un record à 28 oiseaux au milieu de l'été à Beg ar c'houbez (13 août 2016, donnée Faune Bretagne de Hervé Yésou).

Merci à tous les contributeurs, notamment les observateurs de l'opération concertée du 17 juin !



Le rocher du Lion, depuis Kerbonn à Camaret en Presqu'île de Crozon.

Inventaire de l'avifaune nicheuse en forêt de Coatloc'h

Daniel Le Mao



© Erwan Cozic

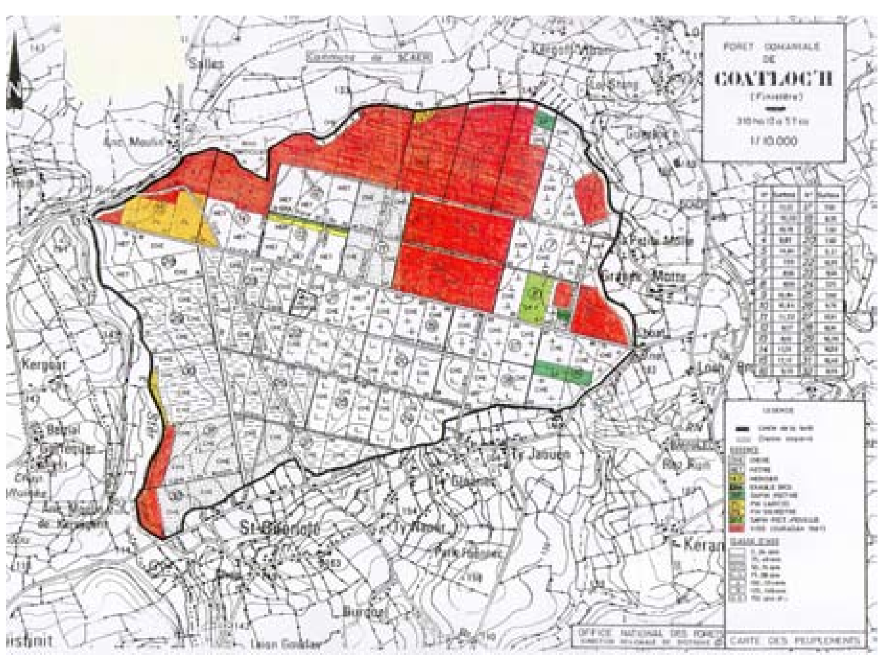
Forêt domaniale de Coatloc'h

Origine du projet

Entre 2000 et 2005, à la demande de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), actuelle DREAL, le Groupe Ornithologique Breton avait initié un recensement qualitatif de l'avifaune des Z.N.I.E.F.F. (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) forestières de Bretagne (GOB, 2000-2004). La forêt domaniale de Coatloc'h n'étant pas classée en Z.N.I.E.F.F. ne faisait pas partie des massifs forestiers qui ont fait l'objet de cet inventaire. Plusieurs membres de notre groupe ayant participé à cet inventaire, nous avions évoqué la possibilité de mettre sur pied une opération de comptage des espèces nicheuses sur Coatloc'h. Ceci s'est concrétisé au printemps 2016.

Le milieu étudié

La forêt domaniale de Coatloc'h couvre 310ha. Essentiellement constituée de feuillus à l'origine, hormis une petite zone de vieux sapins pectinés et une parcelle de pin laricio plus récente, plantée en 1978, elle a subi de plein fouet l'ouragan d'octobre 1987 sur sa partie nord. Environ 90 ha de forêt sont en régénération depuis 1993. Les jeunes parcelles de résineux pin laricio, pin sylvestre et sapin douglas, couvrent approximativement 50 ha et les secteurs de feuillus en amélioration s'étendent sur près de 40ha. Dans le plan de réaménagement de l'ONF qui doit s'étaler sur les vingt ans à venir, quatre parcelles de vieille futaie sont prévues en régénération.



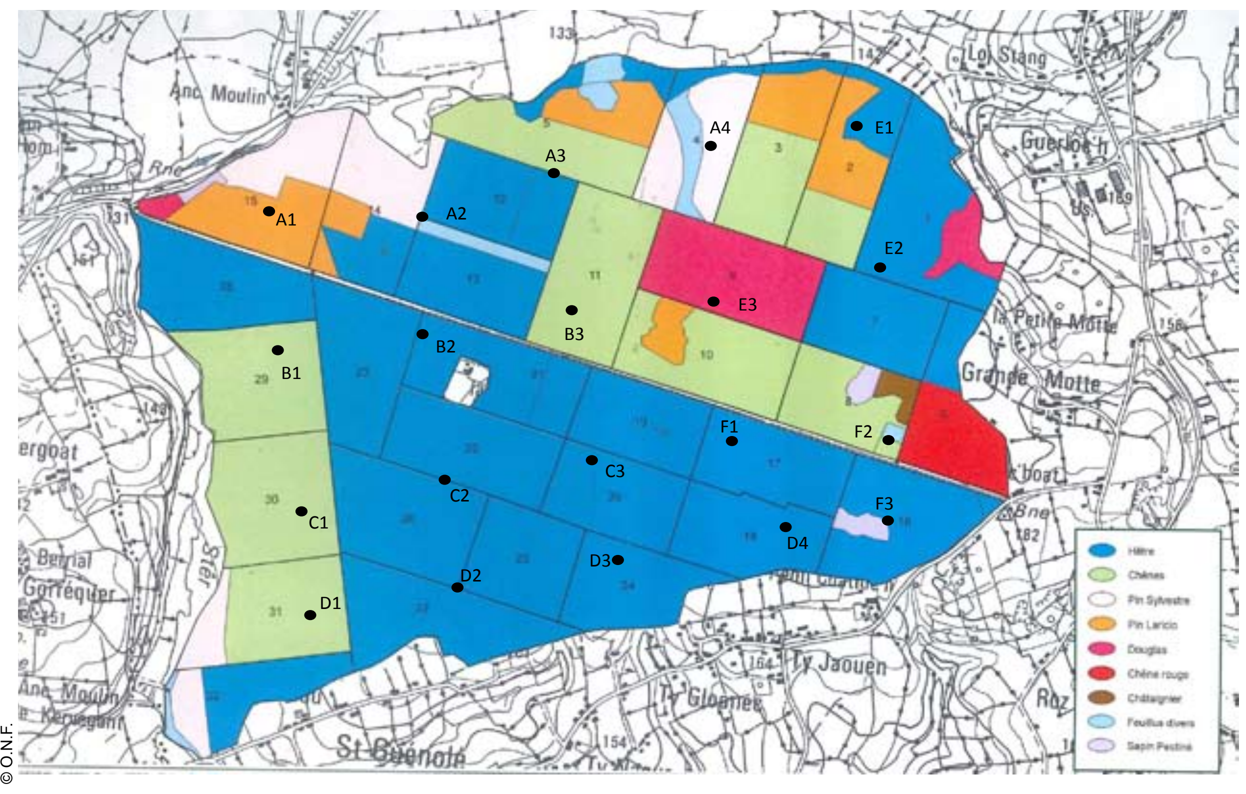
© O.N.F.

Carte des peuplements de la forêt domaniale de Coatloc'h où l'on peut voir (en rouge) les parcelles touchées par l'ouragan de 1987.

Méthode de dénombrement

Vingt points d’écoute de quinze minutes espacés de 400m ont été répartis de façon à couvrir l’ensemble du massif. Nous avons réalisé deux passages au printemps 2016 : le 9 avril (nicheurs précoces) et le 21 mai (nicheurs tardifs).

Le premier passage s’est effectué dans des conditions météorologiques assez satisfaisantes : température de 8° vers 9h, une averse avec rafales de vent en fin d’opération. Par contre, le 21 mai, nous avons été contrariés par une pluie orageuse ininterrompue qui avait réduit nettement l’activité des oiseaux, mais aussi le périmètre d’écoute. Par manque de disponibilité des observateurs, nous n’avons pas pu refaire un second passage dans de meilleures conditions. Néanmoins, plusieurs espèces nouvelles ont été contactées à cette occasion.



Carte de répartition des différents points d’écoute en forêt de Coatloc’h.

Bilan

32 espèces ont été contactées au 1er passage et 26 au second passage.

Sur les 36 espèces contactées au cours des deux passages, il faut exclure trois espèces non nicheuses dans le massif forestier :

- Le Choucas des tours : quelques oiseaux en déplacement local
- Le Goéland argenté : oiseau erratique
- Le Pouillot siffleur : un chanteur isolé contacté au second passage

Etant donné les mauvaises conditions météorologiques, les données recueillies au second passage n’ont qu’une valeur toute relative. Elles sont malgré tout présentées dans le tableau ci-dessous où figurent plusieurs espèces nouvelles contactées à cette occasion.

Les relevés par points d’écoute permettent d’obtenir des résultats sur l’abondance relative pour chaque espèce contactée, à travers le calcul de l’Indice Ponctuel d’Abondance* (Ochando, 1988). Celui-ci est obtenu en divisant le total des contacts obtenus à chaque passage par le nombre de points d’écoute.



Sittelle torchepot *Sitta europaea*

*I.P.A. : méthodologie mise au point par Blondel, Ferry et Frochot en 1970.

Espèce	Total 1er passage	Total 2d passage	I.P.A.*
Epervier d'Europe *Accipiter nisus*	0,5	0	0
Buse variable *Buteo buteo*	2,5	1	0,1
Pigeon ramier *Columba palumbus*	39	24	2
Tourterelle turque *Streptopelia decaocta*	3	0	0,2
Coucou gris *Cuculus canorus*	0	1	0,1
Chouette hulotte *Strix aluco*	1	0	0,1
Pic vert *Picus viridis*	16	1	0,8
Pic épeiche *Dendrocopos major*	4	0	0,2
Pic mar *Dendrocopos medius*	4	1	0,2
Pic épeichette *Dendrocopos minor*	2	0	0,1
Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*	41	33	2,1
Accenteur mouchet *Prunella modularis*	1	4	0,2
Rougegorge familier *Erithacus rubecula*	38	31	1,9
Merle noir *Turdus merula*	25,5	35	1,8
Grive musicienne *Turdus philomelos*	13	13	0,7
Grive draine *Turdus viscivorus*	14	5	0,7
Fauvette des jardins *Sylvia borin*	0	3	0,2
Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*	0	25	1,3
Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*	31	22	1,5
Roitelet huppé *Regulus regulus*	10	8	0,5
Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*	5	7	0,4
Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*	2	0	0,1
Mésange nonnette *Poecile palustris*	4	0	0,2
Mésange huppée *Lophophanes cristatus*	7	1	0,4
Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*	14	4	0,7
Mésange charbonnière *Parus major*	22	9	1,1

Espèce	Total 1er passage	Total 2d passage	I.P.A.*
Sitelle torchepot *Sitta europaea*	19	2	1
Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*	10	8	0,5
Geai des chênes *Garrulus glandarius*	19,5	4	1
Corneille noire *Corvus corone*	17,5	1	0,9
Pinson des arbres *Fringilla coelebs*	22	23	1,2
Linotte mélodieuse *Linaria cannabina*	1,5	0	0,1
Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*	8	1	0,4

*Indice ponctuel d'abondance

Les cinq espèces les mieux représentées par ordre d'abondance


© Yves Le Presse
Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Espèce	Indice Ponctuel d'Abondance
Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*	2,1
Pigeon ramier *Columba palumbus*	2
Rougegorge familier *Erithacus rubecula*	1,9
Merle noir *Turdus merula*	1,8
Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*	1,5

Comparaison entre les deux passages

Espèce	1er passage	2d passage
Nombre moyen d'espèces par point	13,4	9,4
Nombre maximum d'espèces sur un point	18	12
Nombre minimum d'espèces sur un point	7	6

Les données du second passage contrarié par une météo défavorable n'ont pas de valeur significative. A titre d'information, sans vouloir établir de comparaison, les milieux étant bien différents, un inventaire réalisé dans le marais de Mousterlin, en mai et juin 2015, donne respectivement une moyenne de 13.4 et 14.8 espèces par point d'écoute pour un total de 49 espèces contactées (Nédellec, 2016).

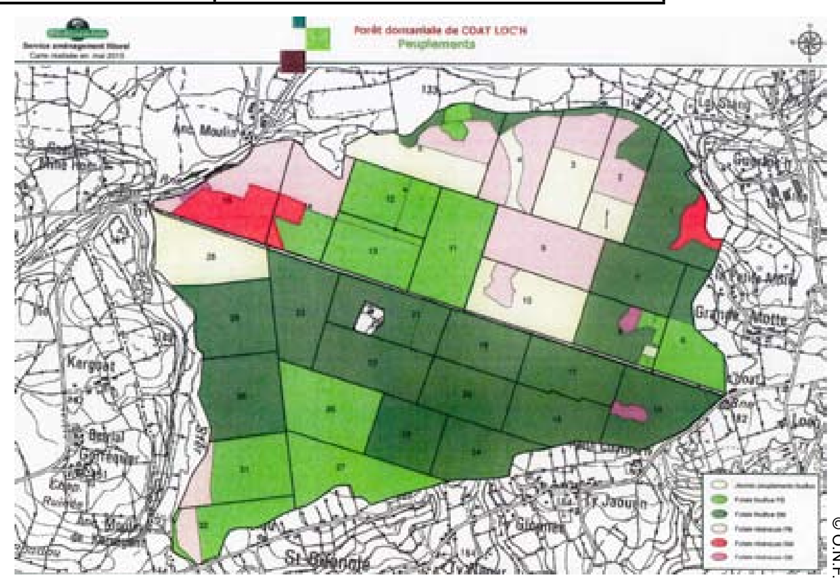
Richesse spécifique par milieu

Si on ajoute les espèces nouvelles contactées au second passage, on peut comparer la richesse spécifique selon le type de peuplement.

Types de peuplements	Nombre moyen d'espèces par type de peuplements
Perchis de hêtre (1984)	10
Parcelles de pin laricio et sylvestre (1993)	12,3
Parcelle de pin laricio (1978)	14
Jeune futaie de hêtre et chêne en mélange	18
Futaie mature de hêtre et chêne en mélange	17,2

Les jeunes peuplements de pins laricio et sylvestre mis en place en 1993 n'ont pas encore été éclaircis. Dans cet inventaire, ces parcelles ainsi que le perchis de hêtre apparaissent sensiblement plus pauvres en espèces que les zones de futaie.

Deux données de points d'écoute situés en bordure de deux peuplements différents n'ont pas été prises en compte dans ce calcul.



© O.N.F.

Carte des peuplements de la forêt domaniale de Coatloc'h : vert = futaie de feuillus (Petit **B**ois **en clair, B**ois **M**oyen **en foncé) ; rose clair = résineux PB ; rose foncé résineux BM ; blanc = jeunes peuplements de feuillus.**

Rapaces diurnes nicheurs

En 2016, au moins quatre couples de Buses variables ont niché à Coatloc'h : 3 aires sont situées en lisière sur la façade nord, distantes de 540m et 740m et une quatrième dans la parcelle 30 à l'ouest. Trois aires sont construites sur des pins sylvestres et une sur un hêtre

Un couple d'Eperviers d'Europe niche depuis 2014 dans une parcelle de sapins douglas plantée en 1993 et maintenant éclaircie. Un autre couple a été évincé de la parcelle 30 par le couple de Buses variables et n'a pas été localisé.

Espèces nicheuses possibles ou probables non contactées

Aux 33 espèces nicheuses certaines ou probables, on peut ajouter la tourterelle des bois présente dans les jeunes peuplements de feuillus, et le Pic noir : 2 chanteurs le 14 02 16 (obs. pers.), présence de loges dans les hêtres situés dans la zone de sénescence au nord (obs pers) ainsi que dans la parcelle 24 (Yves Le Presse, comm. pers.). On peut citer comme nicheurs possibles le gobe-mouche gris, espèce très discrète, ainsi que le Pipit des arbres en bordure de la forêt.

La Bondrée apivore entendue en forêt (obs pers) est également nicheuse possible, ainsi que le Hibou Moyen-Duc de façon occasionnelle : un jeune observé sur un vieux nid d'épervier, parcelle 30 en 1997 (obs pers).

L'Engoulevent d'Europe a niché après l'ouragan de 1987 dans les parcelles en regénération jusqu'au début des années 2000 (deux jeunes observés par un agent de l'ONF au cours de travaux forestiers postérieurs à l'ouragan) ; plusieurs chanteurs sont contactés (obs pers). Il est susceptible de s'installer à nouveau temporairement dans les coupes de regénération programmée par l'ONF.



© Yves Le Presse

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Espèces nicheuses régionales observées à Coatloc'h

Deux chanteurs isolés de Pouillot siffleur ont été observés en mai et début juin 2016 (Yves Le Presse, comm. Pers.) et (obs. pers.) ; une autre observation plus ancienne au mois d'avril pendant l'enquête 2004/2008 pour l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (ob.pers., GOB 2012). Parmi les espèces faisant partie de l'avifaune nicheuse régionale, on peut citer également la mésange noire observée en hiver (Yves Le Presse, comm.pers. et obs.pers.), ainsi que le Busard Saint Martin de passage occasionnellement en hiver dans les années qui ont suivi l'ouragan (obs .pers.).

Conclusion

Il faut souligner la difficulté de la mise en œuvre de cette opération : réunir sept observateurs disponibles quand les conditions météorologiques sont favorables est assez problématique. Cet inventaire est une première tentative de recensement des espèces nicheuses dans le massif forestier de Coatloc'h. Malgré ses imperfections, (15mn d'écoute au lieu des 20mn du protocole type ; météo défavorable le 21 mai et le changement de deux observateurs au second passage) il a le mérite de proposer une image des espèces présentes à un instant donné et il laisse apparaître une plus grande richesse spécifique des zones de futaie. Cet inventaire serait éventuellement à compléter avant le début des coupes de régénération dans les parcelles de vieilles futaies par un travail plus spécifique sur les Picidés dont la pointe d'activité se situe plus tôt dans l'année.

L'enrésinement qui a suivi l'ouragan entraîne quelques modifications dans la répartition de l'avifaune forestière et l'arrivée de nouvelles espèces inféodées à ce type de boisements est possible.



Remerciements

Je voudrais remercier tout d'abord les participants à cette opération qui ont répondu présents malgré les déplacements, l'heure matinale et les conditions météorologiques pas toujours engageantes : Alain Boënnec, Gilles Coulomb, Ronan Debel, Estelle Le Bourhis, Yves Le Presse et Sébastien Nédellec.
Merci à nouveau à Yves Le Presse pour ses superbes photos, à Erwan Cozic qui quitte volontiers le plancher des vaches pour photographier les massifs forestiers bretons, à Ronan Debel et Sébastien Nédellec pour les corrections et leurs conseils judicieux, à Yves Le Vallégant, technicien forestier territorial, responsable des massifs forestiers de Coatloc'h et Carnoët , et à Paul Sansot, responsable de l'Unité Territoriale Morbihan et Finistère sud, pour leurs informations sur la gestion du massif forestier de Coatloc'h et la mise à disposition des cartes de l'ONF.

Bibliographie

G.O.B. 2000-2004. *Enquête sur l'avifaune forestière bretonne 2000-2004*. G.O.B.(5 fascicules)
G.O.B. (coord.), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne.* Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologique des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
Ochando, 1988. http://dspace.ensa.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/1020/1/ia00p372.pdf
Nédellec S., 2016. *Etude ornithologique du marais de Mousterlin année 2015*. LPO Info Finistère, 5 : 14-21.

LPO info Finistère - *Penn ar Bed* : Bulletin de liaison des membres de la LPO Finistère - finistere@lpo.fr
tous les *LPO Info Finistère* sont téléchargeables au format *PDF* sur le site : https://finistere.lpo.fr
Comité de rédaction : *Gilles Coulomb, Yannig Coulomb, Ronan Debel, Martine Le Gall, Daniel Le Mao et Virginie S.*
Mise en page, réalisation : *Ronan Debel,*
Ont collaboré à ce numéro : Marion Biardeau, *Yannig Coulomb, Ronan Debel, Philippe Van Dorsselaer, Daniel Le Mao, Virginie S et Dominique Weill-Hebert.*
Impression : E.S.A.T. Ty Varlen Z.A. de Ty Varlen 29710 Landudec
Dépôt légal juin 2017 - © **Groupe LPO Finistère**
Merci aux personnes qui ont collaboré à ce numéro et qui ont participé à sa diffusion !

